

Acinetobacter spp multiresistant



Mise à jour
05/07/2024

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

- > *Acinetobacter baumannii*, *Acinetobacter nosocomialis*, *Acinetobacter pittii*
(autres espèces peu ou pas responsables d'infections cliniques)
- > *Acinetobacter* spp est une bactérie opportuniste. La majorité des épidémies décrites sont dues à *Acinetobacter baumannii* et touchent surtout des patients d'unités de soins intensifs, en particulier des grands brûlés
- > *Acinetobacter* spp multiresistant: germe résistant à au moins un antibiotique dans au moins 3 classes d'antibiotiques habituellement efficaces

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Pour les acinetobacter producteurs de carbapénémase, voir la fiche carbapénémase

- > Mesures Additionnelles Contact si infection active (plaies, urines etc.)
 - > Mesures Additionnelles Gouttelettes si infection respiratoire ou port de trachéostomie
-

Placement

- Chambre individuelle pendant la durée de l'infection
-

Durée des mesures

- Maintenir les Mesures Additionnelles pendant la durée de l'infection
 - Situation particulière: un patient brûlé hébergé aux soins intensifs sera considéré infectieux pendant tout le séjour aux soins intensifs
-

Suivi microbiologique

- Prélèvement de suivi par nécessaire
-

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

-  Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le transporteur
 -  Vêtements propres
 -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 -  Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

Circulation du patient

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
 -  Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le soignant
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
-  Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins



Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins

Transfert/Sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autres recommandations



Si nouveau cas : distribuer la brochure d'information au patient

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- > Non indiqués en systématique
 - > A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

- > Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 - > Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

- > Non, sauf si Mesures Additionnelles Gouttelettes
 - > Ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

Lunettes de protection

- > Non en systématique
 - > A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- > Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
 - > Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (<2m)
 - > Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (>2 m, sauf si souillures visibles)
-

Lit et literie

- > Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- > Utiliser les sacs à linge usuels
- > Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- > Changer le lit et la literie
-

Environnement

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- > Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- > Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- > Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)

-  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles
-